

SOINS DE SANTE

Correspondant : M.C. MAROYE

Assistante administrative

Tél. : 02/739 78 33

Fax :

E-mail :

Nos références : 1296/RV/IMPL-09-13F

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

1. **Listes limitatives et listes des produits admis pour les implants**
2. **Règle interprétative 11 de l'article 35 de la nomenclature des prestations de santé – prise d'effet rétroactive au 1^{er} juin 2005**
3. **Règle interprétative 12 de l'article 35 de la nomenclature des prestations de santé – prise d'effet rétroactive au 1^{er} janvier 2009**
4. **Informations pratiques**

1. **Listes limitatives et listes des produits admis pour les implants**

Lors de sa réunion du 27 juillet 2009, le Comité de l'assurance soins de santé a approuvé les modifications et inscriptions suivantes sur les listes limitatives et sur les listes de produits admis pour les implants, au 1^{er} août 2009, sauf mention contraire:

Mise à jour de la liste limitative des stimulateurs cardiaques

Be.Med

Le stimulateur cardiaque "Mythos SR" de la firme Be.Med est inscrit sur la liste.

Mise à jour de la liste des lentilles intra-oculaires

Dorc

Les lentilles pliables mentionnées ci-dessous de la firme Simovision sont inscrites sur la liste :

- Monofocale IOL 570C
- Monofocale IOL 620H
- Aspherische monofocale IOL 920H
- Aspherische monofocale IOL 970C

Annexes : 3

Mise à jour de la liste des électrodes et accessoires pour neurostimulateurs

St. Jude Medical

Le prix du "Patient Programmer 3851" (104012000127) de la firme St. Jude Medical a été diminué à 602,32 EUR.

Mise à jour de la liste des prothèses de genou

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES

Stryker

Les produits suivants de la firme Stryker sont inscrits sur la liste :

- Le composant fémoral unicondylaire, pour un placement avec ciment "Thriathlon PKR Femur" (5610-F-x0x), sous le numéro de nomenclature 734016-734020;
- L'Embase tibiale unicondylaire pour un placement avec ciment "Thriathlon PKR tibia tray" (5620-B-x0x), sous le numéro de nomenclature 734333-734344;
- L'Insert unicondylaire en polyéthylène higly cross-linked "Thriathlon Insert X3" (5630-G-xxx), sous le numéro de nomenclature 734392-734403.

AUTRE MODIFICATION SUR LES LISTES

Nootens

La référence "15812x0xx" est ajoutée au "PFC Sigma C/S Stabilised Insert – Fixed" (96-04xx) (149028000387) de la firme Nootens.

Mise à jour de la liste des prothèses de hanche

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE

Wright Medical

La tête bipolaire pour tige de hanche "Gladiator Bipolar cup" (GLBP 22xx, GLBP 28xx, GLBP 32xx, GLBP 36xx) de la firme Wright Medical est inscrite sous le numéro de nomenclature 688855-688866.

Zimmer

Les produits suivants de la firme Zimmer sont inscrits sur la liste :

- la partie externe d'une cupule modulaire - pourvue d'un revêtement ostéotrope ou d'un coating poreux "Trabecular Metal Acetabular Shell, Solid" (00-6202-0xx-21) sous le numéro de nomenclature 688973-688984;
- la partie externe d'une cupule modulaire - pourvue d'un revêtement ostéotrope ou d'un coating poreux "Trabecular Metal Acetabular Shell, Cluster" (00-6202-0xx-22) sous le numéro de nomenclature 688973-688984;
- la cupule non modulaire d'une pièce avec revêtement interne pour métal sur métal ou céramique sur céramique "MMC Cup" (01.00634.0xx), sous le numéro de nomenclature 689430-689441.

AUTRES MODIFICATIONS AUX LISTES

Prothesio

Le nom de la firme Prothesio est modifié en Othesio Implants.

Ortholength

La firme Ortholength est repris comme co-distributeur pour les produits mentionnés ci-dessous de la firme Ceraver.

Code d'identification	Nom du produit	Prix
115015000886	Tête inox (22xx)	154,14
115024000104	Cerafit Triradius R & HAC (4xxx)	598,42
115023000014	Cerafit Triradius M (14xx)	520,28
115022000064	Noyau aluminé (24xx / 47xx)	371,32
115021000157	Noyau PE (1xxx / 28xx / 30xx)	200,74
115019000074	Cotyle PE (xxx)	134,26
115018000045	Prothèse Céphalique Bipolaire (2xxx)	398,19
115016000084	Tête aluminée (200x)	356,35
115012000083	Prothèse fémorale Cerafit RP HAC (3012 / 27xx / 12xxx)	1384,78
115011000027	Prothèse fémorale Cerafit RP R (2912 / 27xx / 29xx)	1253,4
115010000025	Prothèse fémorale RP (2x12)	1122,02
115002000014	Prothèse Cerafit R	990,63
115001000134	Prothèse fémorale Ti	671,35
115003000104	Prothèse Cerafit HAC	1069,46
115003000095	Prothèse Cerafit 1/3 HAC	990,63

Mise à jour de la liste des prothèses d'épaule

AUTRES MODIFICATIONS AUX LISTES

Zimmer

La référence "00-4300-040-xx" est ajoutée au "B/F Humeral Standard Head" (00-4300-046-xx / 00-4300-052-xx / 00-4300-056-xx) (148017000397) de la firme Zimmer.

De Puy

La référence du "Delta Humeral Cup (4CHLxxx(R))" (148025000042) de la firme De Puy est modifiée en "4CHXxxx(R)".

Rectification administrative

Pour les produits avec les codes d'identification 148023000027, 148023000036, 148023000045, 148023000054 de la firme Biomet, les montants dans la colonne supplément patient (C) sur la liste ne sont pas bien calculés. Le montant a été modifié de 41.43 EUR à 41.31 EUR.

Mise à jour de la liste des prothèses d'épaule : Modification du libellé des prestations 720333-720344 et 720355-720366

Fin juillet, un arrêté royal relatif aux prothèses d'épaules sera publié au Moniteur Belge. Celui-ci modifiera notamment le libellé des prestations 720333-720344 et 720355-720366 comme suit :

720333-720344	Partie interne d'une glène modulaire - implant sphérique en métal pour prothèse inversée
720355-720366	Cupule humérale en polyéthène pour prothèse inversée

Cet arrêté royal entrera en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2009, date d'entrée en vigueur de l'arrêté royal relatif aux prothèses d'épaules.

Suite à ces changements dans les libellés, de nouveaux produits pourront être inscrits sur les listes. Les produits suivants seront inscrits avec effet rétroactif :

Sous la prestation 720333-720344 « Partie interne d'une glène modulaire - implant sphérique pour prothèse inversée »:

- **3S Ortho** – "Sphère glénoïdienne céramique" (E27 202);
- **Shark Medical** – "Sphère glénoïdienne céramique" (E27 202);
- **Mathys Orthopaedics Belux N.V. - S.A.** – "Affinis inverse glenosphere" (60.30.30xx).

Sous la prestation 720355-720366 "Cupule humérale pour prothèse inversée":

- **3S Ortho** – "Insert huméral céramique" (E27 222, E27 222H);
- **Shark Medical** – "Insert huméral céramique" (E27 222, E27 222H);
- **Mathys Orthopaedics Belux N.V. - S.A.** – "Affinis inverse inlay" (60.30.2xxx).

2. Règle interprétative 11 de l'article 35 de la nomenclature des prestations de santé – prise d'effet rétroactive au 1er juin 2005.

Une nouvelle règle interprétative de l'article 35 de la nomenclature, relative à l'attestation des prestations 687536-687540 et 687551-687562 pour le remboursement forfaitaire d'un setposable de cardiologie, a été publiée au Moniteur belge du 29 mai 2009. Cette règle prend effet à partir du 1^{er} juin 2005.

Une erreur relative à l'article concerné par cette règle interprétative a été constatée. En effet, cette règle concerne l'article 35 bis de la nomenclature et devrait porter un autre numéro. Le contenu de cette règle est, quant à lui, correct.

Le Service rectifiera cette erreur.

3. Règle interprétative 12 de l'article 35 de la nomenclature des prestations de santé – prise d'effet rétroactive au 1er janvier 2009.

Une nouvelle règle interprétative de l'article 35 de la nomenclature, relative à l'attestation de la prestation 689054-689065 pour le remboursement du ciment utilisé lors du placement d'une prothèse de cheville a été publiée au Moniteur belge du 29 mai 2009. Cette règle prend effet à partir du 1^{er} janvier 2009.

Suite à une erreur dans les numéros attribués aux règles interprétatives, cette règle va changer de numéro. Le numéro correct vous sera communiqué ultérieurement.

Le Service rectifiera cette erreur.

Les listes mises à jour sous le point 1 et les règles interprétatives sous les points 2 et 3 peuvent être trouvées sur le site web sous la rubrique « Circulaires »:
<http://www.inami.fgov.be/care/fr/other/implants/general-information/circulars/2009/index.htm>

4. Informations pratiques

Notre adresse:

I.N.A.M.I.
Service des soins de santé
Section Fournisseurs d'implants
avenue de Tervuren 211
1150 Bruxelles

Votre numéro d'agrément : à mentionner dans toute correspondance

Votre numéro de téléphone : à mentionner éventuellement

Accueil

Téléphonique : (02) 739 78 33, de 9 à 12 heures

En nos bureaux : de 9 à 12 heures, ou sur rendez-vous
avenue de Tervuren 211 (5^e étage),
1150 BRUXELLES

Obligatoirement par écrit : changement d'adresse, conditions d'agrément,
adhésion à la convention.

⊕ ⊕ ⊕

Je vous remercie de votre collaboration au système d'assurance soins de santé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Fonctionnaire dirigeant,

H. DE RIDDER
Directeur général